

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Sept Mars, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur GOJARD Loïc, Maire.

Étaient présents : Loïc GOJARD, Gilbert TARRAUBE, Francine GARONE, Roger ATTANE, Micheline LEMARCHAND, Bernard SABOULARD, Bernard ARGAIN, Françoise COLOMB, Marie-Claude MALLET, Marie-Laurence ICART, Vidian ANGLADE, Eric GARCIA, Anne POUPON, Frédéric VIONNE.

Étaient représentés :

Gilles MARCHE par Loïc GOJARD

Jean-Bernard LABATUT par Gilbert TARRAUBE

Absents :

Mady DARNAUD

Elisabeth MAYLIE excusée

Mickaël DE OLIVEIRA excusé

Marie-Claude MALLET a été désignée secrétaire de séance.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

Rapporteur : Loïc GOJARD

M. Vionne demande que la convention de « La route d'Occitanie » 'ayant pas été fournie lors du dernier conseil municipal, accompagne l'envoi du compte rendu du prochain conseil municipal.

Le compte rendu du Conseil en date du 29.01.2019 est approuvé à la majorité.

1 abstention : Gilbert TARRAUBE (absent lors de cette séance).

II. FINANCES

1. TRAVAUX DU SDEHG : RACCORDEMENT AU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE L'ABRIBUS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL SITUÉ AVENUE DES PYRENEES « QUARTIER LA RIVIERE »

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 29 novembre 2018 concernant le raccordement au réseau d'éclairage public de l'abribus du Conseil Départemental situé Avenue des Pyrénées au Quartier "La Rivière", le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

Raccordement au réseau d'éclairage public de l'abribus du Conseil Départemental situé Avenue des Pyrénées au Quartier "La Rivière", comprenant :

- La fourniture et pose d'un disjoncteur différentiel 2x10 A / 30 mA sur la descente de câble issue du poteau situé à 7 mètres de l'abribus.
- Le déroulage d'un câble souterrain d'éclairage public U1000RO2V - 3G6 mm² dans une gaine en attente.
- Le raccordement de l'abribus.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	212€
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	858€
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	272€
<hr/>	
Total	1 342€

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la délibération.
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres

2. IMMEUBLE LA POSTE PLACE DE LA TRINITE : BAIL COMMERCIAL A SIGNER AVEC LOCAPOSTE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 juillet 2008, par laquelle la commune de Martres-Tolosane consentait de donner à bail, pour 9 ans, le local situé Place de la Trinité au preneur LOCAPOSTE pour y accueillir le bureau de poste.

Il convient aujourd'hui de renouveler le bail commercial pour 9 ans à la date du 01.04.2019.

- ✓ Le local loué est à usage exclusif de locaux commerciaux pour l'exercice des activités du groupe La Poste .
- ✓ Le loyer annuel est fixé à 613.00€ Hors Taxes et Hors Charges. L'indice trimestriel à prendre en compte pour la révision est l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE pour le 4^{ème} trimestre 2017 soit 111.33.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve les termes du bail commercial ainsi que le montant annuel du loyer ;
- Autorise M. le Maire à signer le bail ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

3 REGIE DU GRAND PRESBYTERE : NOUVEAUX PRODUITS POUR LA BOUTIQUE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 29/01/2019 n°2019005 par laquelle l'Assemblée a fixé les tarifs des produits vendus à la boutique.

Afin de compléter la gamme de produits de la boutique et de suivre les règles de la comptabilité publique, il convient que le Conseil Municipal fixe les tarifs des services.

M. le Maire propose, pour plus de clarté d'annuler et de remplacer la délibération existante.

Ainsi, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les tarifs ainsi fixés :

- Petite affiche 35X50 cm pour 5.00€ l'unité
- Grande affiche 70X100 cm pour 20.00€ l'unité
- Affiche exposition « Sacrebleu » pour 35.00€ l'unité
- Affiche « la Bataille de St Vidian » par Alain Grand pour 2.00 € l'unité
- Lot de 2 affiches anciennes expositions : 1.00 €
- Lot de 2 cartes postales : 1.00 €
- Sacs « carreaux martrais » pour 3.00€ l'unité ou 5.00€ les deux
- Livres concernant les expositions de M. Meschia pour 29.00€ l'unité
- Livres pour 20.00€ l'unité
- Livres « Grand Presbytère » édité par les architectes du projet pour 39.00€ l'unité
- Livre « Ville et Métiers d'Art » pour 47.00€ l'unité
- Bandes dessinées pour 15.00€ l'unité
- Livret de l'exposition « Coups de cœur, coups de gueule » pour 2.00€ l'unité.
- Livret de l'exposition « Sacrebleu » pour 2.00€ l'unité

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la gamme de produits décrite ainsi que leur tarif

4 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION OCCITANIE POUR LES EXPOSITIONS DU GRAND PRESBYTERE : « SACREBLEU » ET « VOYAGE IMMOBILE »

M. le Maire rappelle les actions que souhaitent mener le Grand Presbytère et la Bibliothèque municipale sur l'année 2019. Afin de mener à bien ces projets culturels et les actions de médiation qui les accompagnent, il convient d'obtenir des partenaires institutionnels des concours financiers.

Le Grand Presbytère est une salle d'exposition municipale dédiée aux Métiers d'Art et à l'Art Contemporain située au cœur historique de Martres-Tolosane. Il vient enrichir le patrimoine historique et culturel de la cité artiste en proposant des expositions gratuites, qui défilent au fil des saisons. Le Grand Presbytère représente son essence et sa singularité en exprimant le droit de tout un chacun au beau, et d'offrir la culture à tous en privilégiant le champ du savoir.

Ouverte depuis 2015, cette salle d'exposition organisée autour d'un jardin remarquable, accueille des expositions temporaires qui véhiculent des valeurs liées à l'action culturelle qu'elle soit actuelle, contemporaine et historique mais également un rôle d'éducation et d'ouverture à l'art.

En 2019, le Grand Presbytère accueillera deux expositions :

1. « Sacrebleu » avec Thomas Berthuel Bonnes, remarquable chorégraphe du mouvement, assorti d'un coloriste averti et les faïencières d'art martraises.

Cette exposition est une immersion dans « son » bleu, celui des nuances et des vibrations, le bleu du rêve, de l'infini.

Par ailleurs, complémentaire à cet ensemble, cet hymne au bleu évoque également l'émail des artisans d'art faïenciers.

Des créations originales des artistes martraises, Colette Berdot, Pascale Cabaré, Elsa Jodra, Le Vieux Martres et Stéphanie Joffre feront rimer artisanat d'art et œuvre d'art en dialogue avec des réalisations anciennes, symboles du patrimoine.

Les faïences contemporaines confronteront les époques et instaureront le dialogue entre art ancien et récent dans l'optique ultime de décroiser l'approche traditionnelle de l'art.

Cette exposition sera visible du 1^{er} mars au 5 mai 2019.

Cette exposition sera présentée pendant les Journées Européennes des Métiers d'Art (du 1^{er} au 7 avril 2019) et inscrite dans cette opération intitulée « Métiers d'art, signatures des territoires ».

Cet évènement permet de découvrir les métiers d'art au travers entre autre de manifestations originales, il promeut les savoir-faire contemporains, hérités d'hier et réinventés aujourd'hui.

La médiation culturelle est déjà programmée avec les équipes enseignantes du Complexe scolaire Jean de la Fontaine de Martres-Tolosane, des écoles de Boussens, de l'IME d'Aurignac. Les accueils de loisirs du territoire Cœur de Garonne seront invités à découvrir l'exposition et à profiter de cette médiation culturelle. De même que les établissements accueillant les aînés de notre territoire.

Le plan de financement de cet évènement se décompose comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (traitement brut + charges)	4 932.00 €		
Impression affiches	171.00 €		
Impression Flyers	105.00 €		
Impression Catalogue	261.00 €		
Impression Panneaux Garabond	470.00 €		
Impression Affiches Collector	263.00 €		
Impression invitations	252.00 €	Mairie de Martres-Tolosane	2 940.00 €
Impression Affiches A3	65.00 €		
Impression affiches sucette	199.00 €	Région Occitanie	4 000.00 €

Achat de petit matériel	415.00 €		
Cachet Jazz en Comminges (22 avril)	800.00 €	PETR Sud Toulousain FEADER	1 343.00 €
Cachet Route 68 (2 prestations)	600.00 €		
La limonaderie- Conteur o.de Robert	900.00 €	Subvention CC Cœur de Garonne	4 000.00 €
Conférence Stéphane PIQUES (Défraiement repas + déplacement)	100.00 €		
Vernissage (200 personnes)	1 250.00 €		
Thomas Bertuel-Bonnes (actions pédagogiques)	1 500.00 €		
TOTAL	12 283.00 €	TOTAL	12 283.00 €

2. Pour sa « grande » exposition 2019, le Grand Presbytère constituera le second acte de la rencontre de Martres-Tolosane avec Dominique FAJEAU et proposera « Le Voyage Immobilie ».

Cette exposition sera visible du 15 juin à fin novembre 2019.

Elle bénéficiera d'une programmation culturelle adaptée, qui lui fera écho et lui garantira une promotion constante et proportionnée.

La médiation culturelle est déjà programmée avec les équipes enseignantes du Complexe scolaire Jean de la Fontaine de Martres-Tolosane, des écoles de Boussens, de l'IME d'Aurignac. Les accueils de loisirs du territoire Cœur de Garonne seront invités à découvrir l'exposition et à profiter de cette médiation culturelle. De même que les établissements accueillant les aînés de notre territoire.

Le plan de financement de cette exposition se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
charges de personnel (saisonniers)	6 000.00 €		
Intervention graphiste	800.00 €		
Impression affiches	176.00 €		
Impression Flyers	90.00 €		
Impression Panneaux Garabond	470.00 €		
Impression Affiches Collector	526.00 €		
Impression invitations	331.00 €	Mairie de Martres- Tolosane	5 912.00 €
Impression Affiches A3	65.00 €		
Impression affiches sucette	189.00 €	Région Occitanie	4 000.00 €
Réalisation et impression catalogue exposition	2 358.00 €		
Acquisition de petit matériel d'exposition	500.00 €	PETR Sud Toulousain FEADER	1 343.00 €
Cachet Concert	800.00 €		

Cachet type Route 68 (2 prestations)	600.00 €		
Insertion Parcours des arts	800.00 €	Subvention CC Cœur de Garonne	4 000.00 €
Assurances	300.00 €		
Vernissage (200 personnes)	1 250.00 €		
TOTAL	15 255.00 €	TOTAL	15 255.00 €

3. La bibliothèque présentera la saison II de l'exposition itinérante « les Temps d'Art ».

Il s'agit d'organiser un concours d'étendards sur la thématique des arts et métiers traditionnels d'Occitanie. Ce concours sera ouvert à tous. L'acte de création sera accompagné par un illustrateur professionnel qui proposera également une création.

Des étendards seront sélectionnés et imprimés ; ils constitueront ainsi une exposition qui débutera sous la halle aux grains de Martres-Tolosane puis qui voyageront sous les halles du territoire des communes commingeaises qui le souhaitent : Martres - Tolosane, Rieux – Volvestre, Le Fousseret et Clarac,... Cette itinérance démontre l'intérêt du public pour ces étendards et sur la mise en valeur des halles concernées.

Le lancement du concours aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 15h.

Le public pourra à cette occasion rencontrer l'auteur – illustrateur Alain Grand qui expliquera « l'accompagnement artistique » qui sera mis en place afin d'aider tous les participants lors des demi-journées où il sera présent à la bibliothèque de Martres-Tolosane.

Ce concours intergénérationnel qui allie art et patrimoine est ouvert à tous les publics. L'exposition qui en découle est un patrimoine collectif.

L'art : car les étendards mettent en valeur les talents des participants, artistes confirmés ou non.

Patrimoine : les halles, lieux d'expositions sont mis en valeur par cette exposition.

Le plan de financement de cette action se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (traitement brut + charges)	3 822.00 €		
intervention auteur-illustrateur	1 435.00 €		
Impression des étendards	712.80 €		
Impression flyers explicatifs	100.00 €		
Impression Affiches A3	48.00 €	Mairie de Martres- Tolosane	2 152.78 €
Vernissage (100 personnes)	500.00 €		

	Cadeaux Lauréats	485.98 €		
	sacs de transports étendards	392.00 €		
			Région Occitanie	2 000.00 €
			Subvention CC Cœur de Garonne	2 000.00 €
			Pays du Sud Toulousain (Feader)	1 343.00 €
	TOTAL	7 495.78 €	TOTAL	7 495.78 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- ✓ Approuve les actions et les plans de financement tels que décrits ;
- ✓ Sollicite la Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée pour un concours financier le plus élevé possible ;
- ✓ Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

5 APPEL A PROJETS CULTURE DU PETR PAYS SUD TOULOUSAIN : INSCRIPTION DES ACTIONS CULTURELLES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DU GRAND PRESBYTERE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du programme européen LEADER, le PETR Pays Sud Toulousain, porte, en tant que chef de file, une opération collaborative intitulée « appels à projets culturels dans le Pays Sud Toulousain ». Les projets doivent proposer un temps de diffusion (exposition, concert, vidéo, théâtre, danse,...) et de médiation artistique (atelier, master-class,...) avec l'intervention d'artistes professionnels.

En 2019, le Grand Presbytère accueillera deux artistes :

1 « Sacrebleu » de Thomas Berthuel Bonnes. Remarquable chorégraphe du mouvement, assorti d'un coloriste averti et les faïencières d'art martraises

Cette exposition est une immersion dans « son » bleu, celui des nuances et des vibrations, le bleu du rêve, de l'infini.

Par ailleurs, complémentaire à cet ensemble, cet hymne au bleu évoque également l'émail des artisans d'art faïenciers.

Des créations originales des artistes martraises, Colette Berdot, Pascale Cabaré, Elsa Jodra, Le Vieux Martres et Stéphanie Joffre feront rimer artisanat d'art et œuvre d'art en accord avec des réalisations anciennes, symboles du patrimoine.

Les faïences contemporaines confronteront les époques et instaureront le dialogue entre art ancien et récent dans l'optique ultime de décroiser l'approche traditionnelle de l'art.

Cette exposition sera visible du 1^{er} mars au 5 mai 2019.

Cette exposition sera présentée pendant les Journées Européennes des Métiers d'Art (du 1^{er} au 7 avril 2019) et inscrite dans cette opération intitulée « Métiers d'art, signatures des territoires ».

Cet évènement permet de découvrir les métiers d'art au travers entre autre de manifestations originales, il promeut les savoir-faire contemporains, hérités d'hier et réinventés aujourd'hui.

2 Pour sa « grande » exposition 2019, le Grand Presbytère constituera le second acte de la rencontre de Martres-Tolosane avec Dominique FAJEAU et proposera « Le Voyage Immobile ».

Cette exposition sera visible du 15 juin à fin novembre 2019.

Elle bénéficiera d'une programmation culturelle adaptée, qui lui fera écho et lui garantira une promotion constante et proportionnée.

La médiation culturelle est déjà programmée avec les équipes enseignantes du Complexe scolaire Jean de la Fontaine de Martres-Tolosane, des écoles de Boussens, de l'IME d'Aurignac. Les accueils de loisirs du territoire Cœur de Garonne seront invités à découvrir l'exposition et à profiter de cette médiation culturelle. De même que les établissements accueillant les aînés de notre territoire.

3 La bibliothèque présentera la saison II de l'exposition itinérante « les Temps d'Art ».

Il s'agit d'organiser un concours d'étendards sur la thématique des arts et métiers traditionnels d'Occitanie. Ce concours sera ouvert à tous. L'acte de création sera accompagné par un illustrateur professionnel qui proposera également une création.

Des étendards seront sélectionnés et imprimés ; ils constitueront ainsi une exposition qui débutera sous la halle aux grains de Martres-Tolosane puis qui voyageront sous les halles du territoire des communes commingeoises qui le souhaitent : Martres - Tolosane, Rieux – Volvestre, Le Fousseret et Clarac,... Cette itinérance démontre l'intérêt du public pour ces étendards et sur la mise en valeur les halles concernées.

Le lancement du concours aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 15h.

Le public pourra à cette occasion rencontrer l'auteur – illustrateur Alain Grand qui expliquera « l'accompagnement artistique » qui sera mis en place afin d'aider tous les participants lors des demi-journées où il sera présent à la bibliothèque de Martres-Tolosane.

Ce concours intergénérationnel qui allie art et patrimoine est ouvert à tous les publics. L'exposition qui en découle est un patrimoine collectif.

L'art : car les étendards mettent en valeur les talents des participants, artistes confirmés ou non.

Patrimoine : les halles, lieux d'expositions sont mis en valeur par cette exposition.

Le plan de financement des 3 actions se décompose de la façon suivante :

DEPENSES HT		RECETTES	
Communication (les temps d'art)	729.00 €		
intervention auteur-illustrateur	1 279.00 €		
Cachet pour la création d'un étendard	338.05 €		
Impression des étendards	489.00 €		
Sacs de transport			
Cadeaux lauréats concours	152.00 €		
Vernissages exposition (les temps d'art)	500.00 €		
Communication : Sacrebleu et le voyage immobile			
Affiches, affiches sucettes, flyers, invitation)	2102.00€		
Livrets d'exposition pour le Voyage immobile		Mairie de Martres-Tolosane	5 462.00 €
Vernissage des 2 expositions (200 personnes)	2 500.00 €		
Cachet de 5 ateliers de M. Berthuel	1 500.00 €		
		Pays du Sud Toulousain (Feader) HT42%	4 027.00 €
TOTAL	9 589.00 €	TOTAL	9 589.00 €

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Valider le projet d'ensemble et son plan de financement ;
- Autoriser M. le Maire à demander une aide au titre du Programme LEADER dans le cadre de l'opération partenariale « appels à projets culturels dans le Pays Sud Toulousain » ;
- Donner mandat au Président du PETR du Pays Sud Toulousain comme chef de file administratif et financier de l'opération collaborative pour déposer le dossier et signer la demande de subvention FEADER ;
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la demande et à l'obtention de la subvention FEADER.

6 DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE POUR LES ACTIONS CULTURELLES MENEES PAR LE GRAND PRESBYTERE ET LA BIBLIOTHEQUE MARTRAISE.

M. le Maire rappelle les actions menées par le Grand Presbytère et la Bibliothèque municipale sur l'année 2019. Afin de mener à bien ces projets culturels et les actions de médiation qui les accompagnent, il convient d'obtenir des partenaires institutionnels des concours financiers.

Le Grand Presbytère est une salle d'exposition municipale dédiée aux Métiers d'Art et à l'Art Contemporain située au cœur historique de Martres-Tolosane. Il vient enrichir le patrimoine historique et culturel de la cité artiste en proposant des expositions gratuites, qui défilent au fil des saisons. Le Grand Presbytère représente son essence et sa singularité en exprimant le droit de tout un chacun au beau, et d'offrir la culture à tous en privilégiant le champ du savoir.

Ouverte depuis 2015, cette salle d'exposition organisée autour d'un jardin remarquable, accueille des expositions temporaires qui véhiculent des valeurs liées à l'action culturelle qu'elle soit actuelle, contemporaine et historique mais également un rôle d'éducation et d'ouverture à l'art.

En 2019, le Grand Presbytère accueillera deux artistes :

1 « Sacrebleu » de Thomas Berthuel Bonnes. Remarquable chorégraphe du mouvement, assorti d'un coloriste averti et les faïencières d'art martraises.

Cette exposition est une immersion dans « son » bleu, celui des nuances et des vibrations, le bleu du rêve, de l'infini.

Par ailleurs, complémentaire à cet ensemble, cet hymne au bleu évoque également l'émail des artisans d'art faïenciers.

Des créations originales des artistes martraises, Colette Berdot, Pascale Cabaré, Elsa Jodra, Le Vieux Martres et Stéphanie Joffre feront rimer artisanat d'art et œuvre d'art en accord avec des réalisations anciennes, symboles du patrimoine.

Les faïences contemporaines confronteront les époques et instaureront le dialogue entre art ancien et récent dans l'optique ultime de décroquer l'approche traditionnelle de l'art.

Cette exposition sera visible du 1^{er} mars au 5 mai 2019.

Cette exposition sera présentée pendant les Journées Européennes des Métiers d'Art (du 1^{er} au 7 avril 2019) et inscrite dans cette opération intitulée « Métiers d'art, signatures des territoires ».

Cet évènement permet de découvrir les métiers d'art au travers entre autre de manifestations originales, il promeut les savoir-faire contemporains, hérités d'hier et réinventés aujourd'hui.

Le plan de financement de cet événement se décompose comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (traitement brut + charges)	3 932.00 €		
Impression affiches	171.00 €		
Impression Flyers	105.00 €		
Impression Catalogue	261.00 €		
Impression Panneaux Garabond	470.00 €		
Impression Affiches Collector	263.00 €		
Impression invitations	252.00 €	Mairie de Martres-Tolosane	2 433.00 €
Impression Affiches A3	65.00 €		
Impression affiches sucette	199.00 €	Région Occitanie	4 000.00 €
Achat de petit matériel	415.00 €		
Cachet Jazz en Comminges (22 avril)	800.00 €		
Cachet Route 68 (2 prestations)	600.00 €		
La limonaderie- Conteur o.de Robert	900.00 €	Subvention CC Cœur de Garonne	4 000.00 €
Conférence Stéphane PIQUES (Défraiement repas + déplacement)	100.00 €		
Vernissage (200 personnes)	400.00 €		
Thomas Bertuel-Bonnes (actions pédagogiques)	1 500.00 €		
TOTAL	10 433.00 €	TOTAL	10433.00 €

2 Pour sa « grande » exposition 2019, le Grand Presbytère constituera le second acte de la rencontre de Martres-Tolosane avec Dominique FAJEAU et proposera « Le Voyage Immobilie ».

Cette exposition sera visible du 15 juin à fin novembre 2019.

Elle bénéficiera d'une programmation culturelle adaptée, qui lui fera écho et lui garantira une promotion constante et proportionnée.

La médiation culturelle est déjà programmée avec les équipes enseignantes du Complexe scolaire Jean de la Fontaine de Martres-Tolosane, des écoles de BousSENS, de l'IME d'Aurignac. Les accueils de loisirs du territoire Cœur de Garonne seront invités à découvrir l'exposition et à profiter de cette médiation culturelle. De même que les établissements accueillant les aînés de notre territoire.

Le plan de financement de cette exposition se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
charges de personnel (saisonniers)	6 000.00 €		

Intervention graphiste	800.00 €		
Impression affiches	176.00 €		
Impression Flyers	90.00 €		
Impression Panneaux Garabond	470.00 €		
Impression Affiches Collector	526.00 €		
Impression invitations	331.00 €	Mairie de Martres-Tolosane	6 605.00 €
Impression Affiches A3	65.00 €		
Impression affiches sucette	189.00 €	Région Occitanie	4 000.00 €
Réalisation et impression catalogue exposition	2 358.00 €		
Acquisition de petit matériel d'exposition	500.00 €		
Cachet Concert	800.00 €		
Cachet type Route 68 (2 prestations)	600.00 €		
Insertion Parcours des arts	800.00 €	Subvention CC Cœur de Garonne	4 000.00 €
Assurances	300.00 €		
Vernissage (200 personnes)	600.00 €		
TOTAL	14 605.00 €	TOTAL	14 605.00 €

3. La bibliothèque présentera la saison II de l'exposition itinérante « les Temps d'Art ».

Il s'agit d'organiser un concours d'étendards sur la thématique des arts et métiers traditionnels d'Occitanie. Ce concours sera ouvert à tous. L'acte de création sera accompagné par un illustrateur professionnel qui proposera également une création.

Des étendards seront sélectionnés et imprimés ; ils constitueront ainsi une exposition qui débutera sous la halle aux grains de Martres-Tolosane puis qui voyageront sous les halles du territoire des communes commingeaises qui le souhaitent : Martres - Tolosane, Rieux – Volvestre, Le Fousseret et Clarac,... Cette itinérance démontre l'intérêt du public pour ces étendards et sur la mise en valeur les halles concernées.

Le lancement du concours aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 15h.

Le public pourra à cette occasion rencontrer l'auteur – illustrateur Alain Grand qui expliquera « l'accompagnement artistique » qui sera mis en place afin d'aider tous les participants lors des demi-journées où il sera présent à la bibliothèque de Martres-Tolosane.

Ce concours intergénérationnel qui allie art et patrimoine est ouvert à tous les publics. L'exposition qui en découle est un patrimoine collectif.

L'art : car les étendards mettent en valeur les talents des participants, artistes confirmés ou non.

Patrimoine : les halles, lieux d'expositions sont mis en valeur par cette exposition.

Le plan de financement de cette action se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel (traitement brut + charges)	3 822.00 €		
intervention auteur-illustrateur	1 435.00 €		
Impression des étendards	712.80 €		
Impression flyers explicatifs	100.00 €		
Impression Affiches A3	48.00 €	Mairie de Martres-Tolosane	3 495.78 €
Vernissage (100 personnes)	50.00 €		
Cadeaux Lauréats	485.98 €		
sacs de transports étendards	392.00 €		
		Subvention CC Cœur de Garonne	2 000.00 €
		Pays du Sud Toulousain (Feader)	2 000.00 €
TOTAL	7 495.78 €	TOTAL	7495.78 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ✓ Approuve les actions et les plans de financement tels que décrits ;
- ✓ Sollicite la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour un concours financier le plus élevé possible ;
- ✓ Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

7 OPH31 : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTEUR DE 30% POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS « RUE DU PAGES » - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 28 SEPTEMBRE 2017 N°2017059.

Vu le rapport établi par M. le Maire

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous :

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales